

Licence Professionnelle Mention Activités juridiques : métiers du droit privé, Parcours Métiers de l'assurance

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNIVERSITE DE BORDEAUX
Blanche Demptos
05.56.00.97.22
blanche.demptos@u-bordeaux.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST
(Niveau 5 européen)

Conditions d'accès :

Sélection sur dossier et entretien

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

La mention Activités juridiques-métiers du droit privé a pour objectif de former des praticiens et des collaborateurs dans différents secteurs d'activités juridiques, (clercs d'huissier, d'avocat, gestionnaire de sinistres, souscripteur, chargé de clientèle). Dans le parcours Métiers de l'assurance sont abordés des enseignements relatifs au droit des obligations (contrats, responsabilité), droit de l'entreprise, droit des assurances, ainsi que des disciplines regardant l'environnement de l'entreprise (comptabilité, fiscalité, négociation commerciale, etc). Les enseignements pratiques, touchant aux métiers de l'assurance et différents produits d'assurance, sont assurés par des professionnels. Cette mention a par ailleurs vocation à accueillir, au gré des demandes de praticiens d'autres parcours professionnalisants. Le parcours métiers de l'assurance a pour objectif de former des praticiens maîtrisant des concepts du droit et les principaux produits d'assurance.

Contenu et modalités d'organisation

Semestre 1 Environnement juridique Droit des assurances Gestion de la relation en entreprise Compétences transverses Anglais professionnel Technologie de l'information Semestre 2 L'exercice de la profession d'assureur Les produits d'assurance Les métiers de l'assurance Projet tutoré Méthodologie Suivi Stage Évaluation du mémoire L'évaluation des acquis de la formation repose sur un contrôle continu et régulier. Les contrôles finaux de chaque discipline s'effectuent au moins deux fois par an, à la fin de chacune des périodes de formation. Les modalités des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites. Selon les disciplines, des épreuves orales peuvent être organisées. La Licence professionnelle est décernée aux étudiants ou stagiaires de la formation continue qui ont obtenu à la fois : - une moyenne générale, calculée à partir des points obtenus dans chaque unité d'enseignement, ainsi qu'au projet tutoré et au mémoire de stage, au moins égale à 10 sur 20 (soit au minimum 300 points) ; - une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage (soit au minimum 105 points). Aucune note n'est éliminatoire. Lorsqu'il n'a pas satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant ou stagiaire peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20. Lorsque la licence professionnelle n'a pas été délivrée, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 sur 20 a été obtenue sont capitalisables. Le Collège Droit, science politique, économie, gestion de l'Université de Bordeaux délivrera une validation d'acquis pour ces unités d'enseignement. Une session de contrôle des connaissances de rattrapage est organisée, le cas échéant, en fin d'année universitaire. Le redoublement n'est possible que dans des cas très exceptionnels, dûment motivés et faisant l'objet d'une démarche spéciale. Les stagiaires en formation continue et les apprenants sont soumis aux mêmes modalités de contrôle des connaissances que les étudiants en formation initiale. Suite de parcours possible

...

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Licence pro mention activités juridiques : métiers du droit privé - Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00195677	du 01/09/2020 au 31/10/2021	Pessac (33)	CFA DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX		MON COMPTE FORMATION	Contrat app FPC
00224001	du 01/09/2021 au 31/10/2022	Pessac (33)	CFA DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX		MON COMPTE FORMATION	Contrat app FPC
00256437	du 01/09/2022 au 31/10/2023	Pessac (33)	CFA DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX		MON COMPTE FORMATION	Contrat app FPC

00336633

du 01/09/2023 au
31/08/2024

Pessac (33)

CFA DE
L'UNIVERSITÉ DE
BORDEAUX

Non
éligible

